

- **INTERVIEW** : Internet, le DG de la SNPT s'explique
- **BANQUES** : les systèmes d'information en chantier BIC, BCC, BDC, MECK, SANDUK
- **TIC** : L'Assemblée Nationale légifère
- **ENERGIE** : encore des délestages.

## Interview du DG de la SNPT

Propos recueilli par Idriss le 26/11/2004

### Où en est le développement d'Internet dans le pays ?

La promotion et le développement d'Internet appartiennent au secteur privé. Nous, la SNPT, nous mettons en place les infrastructures et les maintenons. A vous de les exploiter. Il ne faut plus considérer que tout ce qui est TIC relèverait de la seule SNPT. Comores Informatique est bien placé pour le savoir, n'est-ce pas

Les infrastructures constituent précisément le problème le plus préoccupant de l'heure. Le secteur privé est pénalisé et peut difficilement entreprendre dans la e-économie ni utiliser de façon optimale les TIC pour se développer. Il n'est plus possible de se contenter du seul réseau RTC, un vieux réseau qui n'arrive même plus à assurer la circulation de la voix de façon continue et fiable. La SNPT envisage-t-elle de créer un réseau dédié pour la circulation des données ?

Vous exagérez un peu sur la téléphonie, le réseau s'est sensiblement étendu, les centraux sont devenus numériques, etc. Les besoins dans ce domaine sont largement couverts et en général notre clientèle est satisfaite. Il y a bien sûr des secteurs qui présentent des défaillances, ce qui occasionne des pannes, mais tout cela est bien normal. Nous travaillons pour parfaire le réseau RTC et nos agents interviennent avec diligence pour solutionner les problèmes techniques que peut rencontrer un client.

Ceci dit vous avez raison de souligner l'opportunité, voire la nécessité, de construire un réseau dédié à Internet. Mais cela coûte très cher

et l'on se trouve face aux problèmes des moyens : qui financera ce réseau ? La SNPT a beaucoup investi sur fonds propres ces derniers temps, HURI, notre réseau mobile a coûté très cher et le retour sur investissement est aléatoire à cause de l'étroitesse de notre marché. Par ailleurs la pression fiscale sur la SNPT est lourde à supporter.

Actuellement nous cherchons à réduire les inconvénients du réseau RTC en mettant en place des centraux locaux reliés à notre VSAT par de la fibre optique, il y en a déjà un à Moroni centre, un autre est en cours d'installation du côté de la mini zone MAVUNA.

### Que devient le réseau compaq "comores paquet" qui semblait offrir une alternative sérieuse?

Il s'agit des liaisons spécialisées que nous commercialisons. Mais là encore on se retrouve face à une clientèle très limitée.

### Clôtureons le chapitre Internet par un bref état des lieux

Le grand changement vient du fait que nous ne passons plus par le serveur de France Télécoms qui limitait la bande passante à 256 Ko. Nous sommes passés à 2 Mo avec TeleGlobe, un opérateur stratégique canadien.

Le nombre de connexions simultanées demeure inchangé, 120 et nous sommes loin de la saturation. Restent les problèmes liés au réseau qui sont réels et qui ne permettent pas l'exploitation optimale des ressources disponibles.

## Le pays participe aux programmes du COMESA sur les TIC. Y-a-t-il des perspectives de ce coté là

Le COMESA a créé un réseau COMTELL dans l'objectif de connecter les pays membres de cette Organisation, ce qui est une excellente chose. Maintenant le problème de la rentabilité se pose toujours car les échanges entre ces pays sont très limités. Comme ce sont des ex colonies, les communications se font principalement avec

l'ancien colonisateur. Pour les Comores plus de 70% des communications se font avec la France.

## Comment la SNPT vit la période transitoire de la séparation en deux entités que l'Assemblée Nationale semble avoir rejeté ?

Le processus de séparation suit son cours, sans perturbation quelconque

Merci Monsieur le DG

## **BANQUES : les Systèmes d'Information en chantier**

Les initiatives sont multiples, couvrent tout le secteur de la finance, y compris la micro-finance et témoignent d'une évolution des conceptions. A partir de 2005 la BIC va travailler sur des serveurs distants via Internet directement par VSAT. D'où un réajustement de son système d'information. De son coté la BCC est entrain d'acquérir un nouveau logiciel métier autour duquel elle va s'organiser et construire un système intégré. La BDC pour sa part s'est associée un bureau réunionnais pour reconstruire son système d'information. Les institutions de micro-finance du pays s'y mettent aussi. Les SANDUK mijotent un projet tandis que le réseau des MECK est avancé dans l'acquisition d'un SIG (système d'information et de gestion). La démarche des MECK mérite de l'intérêt car pour une fois dans le pays, on est sorti des ornières consistant à attendre une solution toute faite, voire un produit tout fait apporté de l'extérieur. Les MECKS se sont attachés les services d'un spécialiste en système d'information pour les assister dans la spécification d'un SIG répondant à leurs besoins concrets (cahier des charges), élaborer leur appel d'offre et pour sélectionner la meilleure solution du marché. Incontestablement, le secteur de la finance se hisse à l'avant-garde et montre la voie à suivre. Fini le temps de l'informatique formel, des ordinateurs ornant des bureaux et utilisés comme des machines à écrire, le pays passe peu à peu à l'ère des systèmes d'information, seule façon de tirer le meilleur parti des Technologies de l'Information, les TICs, les SIM (Swanaan za Informatiki na Mawawiliyano) au service du développement pour ouvrir des perspectives au pays.

## **TIC : L'Assemblée Nationale légifère**

La loi organique adoptée le 19/11/2004 par l'Assemblée Nationale a consacré un article, le 14, aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les NTICs "relève du domaine de l'Union". L'article 14 institue un "Haut Conseil des NTIC" dont les "attributions, les missions, les modalités d'organisation et de fonctionnement" feront l'objet d'une loi de l'Union. Il faudra donc attendre en espérant que dans la préparation de la future loi, les députés prennent les avis des professionnels du domaine. Un bon point en tout cas à l'A.N.

## **ENERGIE : encore des délestages**

Ceux qui croyaient les problèmes de fourniture de courant électrique derrière nous ont du déchanter ! (voir Basim N°7) Ngazidja est de nouveau soumis au rythme des délestages. On dit que la situation à Ndzuwani est pire encore. L'embellie aura donc été de courte durée. Les sociétés nationales chargées de produire et de distribuer l'électricité seraient incapables de payer leur gasoil. Elles couleraient sous des dettes qui se compteraient en centaines de millions de francs. La société chargée de l'importation et de la distribution des hydrocarbures serait incapable de s'approvisionner suffisamment ! C'est pratiquement tous les deux mois que le pays se trouve confronté à une pénurie de gasoil. Comment comprendre que des sociétés, en situation de monopole sur des secteurs aussi porteurs, soient conduites à la faillite ? En tout cas les conséquences sur une économie déjà en crise vont être redoutables. De plus en plus de voix s'élèvent pour demander à l'Etat d'assurer le service public en matière de fourniture d'énergie.

➔ POUR VOS PUBLICITES ➔ 73 53 25

Courriel : [comores.informatique@snpt.km](mailto:comores.informatique@snpt.km)

Merci de visiter le site de Comores Informatique  
[www.ComoresInformatique.com](http://www.ComoresInformatique.com)

BASIM est édité et diffusé par courriel par Comores Informatique .  
Mini Zone Industrielle MAVUNA BP 1497 Moroni Tel 73 53 25  
Responsable de la publication IDRIS Mohamed



\*\*\* JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE \*\*\*